

Spécialité : « Conduite de véhicule »
Option : « Conduite de véhicules poids lourds »

Le conducteur de véhicules poids lourds conduit tout type de véhicules routiers supérieurs à 3,5 tonnes afin d'effectuer des opérations de transport de matériaux ou de marchandises relatifs aux voies publiques, déchets urbains, réseaux d'éclairage, d'eau et d'assainissement,...

Il utilise les moyens de manutention associés au chargement comme au déchargement. Il assure également la vérification de l'état du véhicule et des équipements de sécurité.

L'inscription dans cette option nécessite la détention du permis de conduire correspondant en cours de validité (permis C. Code de la route. Articles R 221-1 à R 221-21).

Activités principales :

- **Conduite et manœuvre d'un véhicule poids lourd sur la voie publique et les chantiers**
 - Manœuvrer le véhicule avec dextérité et précision sur route ou chantier
 - Respecter les règles de la circulation routière
 - Utiliser le véhicule de façon rationnelle et optimisée
 - Prendre et appliquer des consignes
 - Prendre en charge et livrer de la marchandise
 - Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises
 - Elaborer un itinéraire sur la base des consignes reçues

- **Mise en œuvre des outils propres à la spécialisation du véhicule**
 - Réaliser des chargements, arrimages, déchargements, remplissages
 - Régler des mécanismes simples (tension courroie, chenille, pression des pneumatiques,...)
 - Utiliser les différentes fonctions et équipements du véhicule (ouverture, débâchage, hayon, suspension pneumatique...)
 - Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules
 - Utiliser les appareils de manutention

- **Application des règles de sécurité**
 - Lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité
 - Rendre compte de son activité
 - Vérifier la sûreté du chargement
 - Assurer les contrôles de sécurité et réagir en cas d'incident et d'accident à l'arrêt comme en circulation

- **Contrôle et maintenance préventive du véhicule**
 - Contrôler un niveau d'huile, une pression, une tension
 - Détecter les dysfonctionnements du véhicule
 - Repérer et analyser les symptômes d'une panne
 - Effectuer un dépannage simple
 - Renseigner le mécanicien sur les dysfonctionnements
 - Renseigner le carnet de bord du véhicule

Compétences professionnelles

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix...
- Connaître et appliquer le code de la route
- Connaître le vocabulaire professionnel usuel
- Connaître la réglementation en vigueur pour effectuer un transport de marchandises
- Connaître les règles permettant d'assurer la sûreté du chargement
- Connaître le rôle, l'emplacement, le principe de fonctionnement et les méthodes d'entretien des divers organes du véhicule
- Savoir localiser les points de contrôle et les équipements
- Savoir choisir et utiliser un disque de chronotachygraphe
- Connaître les tests de base pour identifier les principales pannes
- Savoir lire et interpréter une carte et un plan routier
- Savoir estimer les temps de parcours
- Connaître les règles en matière de repos
- Savoir collecter les renseignements nécessaires lors d'un accident et alerter les services d'intervention
- Savoir renseigner le constat amiable et le transmettre dans le délai imparti
- Connaître les sanctions encourues en cas de non-respect du code de la route et en cas de véhicule non conforme
- Savoir utiliser les gestes et postures adaptés et appliquer les protocoles de sécurité
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin